



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Comité Syndical du 19 Septembre 2016

DCS n° 2016-18
Date de convocation : 9 septembre 2016
Délégués en exercice : 32
Titulaires : 14 Suppléants : 4 Absents non remplacés : 14
Quorum : 17
Votants : 18

L'an deux mille seize, le dix-neuf septembre, à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SMBVA, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Christian RANDOULET, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. CASTELLI - Mme JULIEN - M. MOUREAU - M. BELLEGARDE - M. RANDOULET - M. GRANIER - M. ROCHE - M. SANDEVOIR - M. FAVIER - Mme DELAFONTAINE - M. PERRAND - M. BISCARRAT - M. GARCIA - M. MARQUOT - M. GROS - M. FOURNET - M. LANGLADE - M. HEUGHE

ETAIENT EXCUSES :

Mme HELLE - M. BEL - M. FENOUIL - M. GABERT - M. MANETTI - M. GAMARD

ETAIENT ABSENTS :

M. HEBRARD - M. GUIN - M. PONCE - M. BELLEVILLE - M. CHARLUT - M. AVRIL - M. LORHO - M. MUS

Secrétaire de séance : Mme Renée JULIEN

OBJET : Rapport d'activités - année 2015

Rapporteur : M. Christian RANDOULET

Le rapporteur expose :

L'article L.5211-39 Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Président de l'Etablissement de Coopération Intercommunale adresse chaque année, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de la collectivité.

L'année 2015 a été consacrée à la réalisation du pré-diagnostic socio-économique du SCoT BVA en cours de révision. C'est un document évolutif qui est mis à jour jusqu'à l'arrêt du SCoT.

L'Etat Initial de l'Environnement a été engagé. Il sera inséré ultérieurement dans le rapport de présentation.

De plus, deux études spécifiques ont été confiées à des bureaux d'études spécialisées.

Ainsi, il a été décidé de retenir le bureau d'études ECOVIA associé à BIODIV d'Aix-en-Provence pour l'élaboration de la Trame Verte et Bleue.

Une étude agricole complémentaire à celle réalisée en 2007 a été confiée au GIE « Terres et Territoires » spécialisé dans l'analyse des problématiques agricoles et foncières. Cette étude est destinée à actualiser la précédente et à inclure les communes d'Orange, de Pujaut et de Sauveterre.



Durant les différentes réunions de travail, concernant le diagnostic socio-économique, les problématiques environnementales (risques, TVB, consommation du foncier, ...) ont été abordées de manière transversale.

Ce diagnostic doit être partagé et servir de base commune pour construire le Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le rapport reprend l'historique et le contexte de la démarche.

Il rappelle le rôle du Syndicat, ses modalités de fonctionnement.

Il précise le travail réalisé durant l'année 2015 :

- 7 comités syndicaux,
- 10 bureaux,
- 20 comités techniques,
- Les autres réunions qu'il a organisées et auxquelles il a participé.

Le rapport d'activité détaille ce travail en annexes.

Y figurent également les délibérations relatives au compte administratif et au compte de gestion du receveur.

Ce rapport d'activité a été présenté au Bureau Syndical réuni le Vendredi 9 septembre 2015.

Après avoir entendu le rapporteur,

LE COMITE SYNDICAL,

- **PREND ACTE** du rapport d'activité 2015 du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon porté à sa connaissance.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Vote du Comité :

- POUR : 18
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Acte publié le : 21/09/2016

Pour extrait conforme
Le Président

Christian RANDOULET

